

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.
 SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
 ÉTRANGER 50.— 25.— 12.50
 On peut s'abonner dans tous les
 Bureaux de poste suisses, avec
 une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 Rédaction 13.75
 TÉLÉPHONE Administration
 et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 31:

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct

ANNONCES

(LA LIGNE)
 La Chaux-de-Fonds, Canton
 et Jura-Bernois . . Fr. 0.20
 Minimum p^r annonce » 2.—
 Suisse » 0.30
 Étranger » 0.40
 (Minimum 10 lignes)
 RÉCLAME » 0.50

Aux socialistes neuchâtelois

Les dernières épreuves électorales nous sont une occasion de faire une revue des cadres politiques du canton de Neuchâtel.

Nous nous souvenons de l'article publié par le « National Suisse » en mai 1915. La crise avait désorganisé nos cadres et nous fûmes battus à La Chaux-de-Fonds, au Locle et à Neuchâtel. M. Matthias en un article intitulé: « Le Recul de la Vague rouge » commentait prophétiquement notre défaite et s'écriait: « C'est la fin d'une dictature! »

Il fallait, après un demi-siècle de régime radical, après les glorieuses années où Michel Jacky patronnait le parti radical à la façon d'un petit Zinowiew, pas mal de culot pour parler ainsi. Le temps est venu mettre les choses au point. Le « National Suisse » est mort d'inanition, M. Matthias s'est retiré en une Préfecture de tout repos, le régime socialiste est confirmé au Locle et à La Chaux-de-Fonds, tandis que nos camarades de Neuchâtel reconquirent de haute lutte leurs 11 sièges, quoique attaqués de flanc par une manœuvre libérale utilisant les deux grands politiques Neuhaus et Tripet.

Un peu partout nous avons augmenté nos forces et une nouvelle année de lutte s'ouvre pour l'élection du Grand Conseil. Il faut absolument que nous fassions un gros pas en avant d'ici là. Il le faut parce que la classe prolétarienne a d'amples raisons de prendre confiance en elle-même. Ce qui a été la cause de l'effondrement communiste aux Montagnes, c'est que les ouvriers socialistes ont eu confiance en eux pour l'action.

Il y a deux voies qui aboutissent à cette confiance: la propagande d'idées et le travail pratique pour améliorer la situation ouvrière. Cette première se concentre dans le mouvement syndical, dans l'œuvre coopérative et dans l'administration communale.

La propagande doit être préparée au cours de cet été pour être prête à jouer dès le premier début de l'automne. Pour cette heure-là, les comités locaux et le comité cantonal devraient avoir arrêté un plan de conférences de propagande. Bien plus, nous espérons en ce moment-là pouvoir mettre de la littérature socialiste à la disposition des sections qui devront constituer des commissions de vente. Pour que celles-ci aient de la stabilité, il faudrait leur donner le mandat de répandre la « Sentinelle ». Il semble que les sections ne comprennent pas assez l'importance capitale qu'il y a à recruter des membres et des abonnés. Nous tenons à donner la section de La Chaux-de-Fonds en exemple: en ce dernier mois, elle a recruté 250 nouveaux membres pour le parti.

Nos sections, les petites surtout, doivent davantage s'intéresser directement à l'action syndicale et favoriser le recrutement ou le bon fonctionnement de l'œuvre des secours-chômage. Elles doivent inspirer de plus en plus les coopératives, en être l'âme et le bras droit. Il faut qu'elles pénètrent largement dans l'administration communale et les commissions. Le grand bon sens de nos ouvriers, le besoin d'ordre et d'honnêteté dans les affaires leur permettront de jouer un rôle salutaire tout en leur donnant l'occasion de se familiariser avec les problèmes d'administration générale. Et partout et toujours être dominé par l'idée que toute notre propagande et toute notre activité doivent suivre une voie socialiste, celle qui mène à la conquête du pouvoir pour socialiser les forces de production, abolir les classes et avec elles la trinité infernale dont saigne l'Europe: le capitalisme, l'impérialisme et le militarisme. N'allons pas croire que les améliorations obtenues soient un terme, un but, mais souvenons-nous que c'est l'œuvre préparatoire.

La grande œuvre, c'est le socialisme par la socialisation.

E.-Paul GRABER.

Union syndicale suisse

La semaine de 48 heures et la loi sur les fabriques

Le Département fédéral de l'Economie publique vient de prendre l'arrêté suivant concernant l'application de l'article 41 de la loi sur les fabriques du 18 juin 1914/27 juin 1919 et de l'ordonnance d'exécution du 3 octobre 1919, après avoir entendu la Commission fédérale des fabriques:

Arrêté

I. Sont rejetées, parce que ne répondant pas ou répondant insuffisamment aux conditions de l'art. 41 précité, les demandes en modification de la semaine normale présentées par les groupements professionnels suivants:

1. Syndicats des fabricants de tuyaux en ciment de la Suisse orientale, de la Suisse centrale et du canton de Berne;
2. Società svizzera dei fabbricanti di birra, sezione Ticino;
3. Groupement des fabricants suisses de carbone.

II. La demande de l'Union syndicale suisse tendant à ce que soit rapportée l'autorisation accordée par arrêté du 21 mars dernier pour la teinture des vêtements et le lavage chimique, est écartée vu l'avancement de la saison.

Département fédéral de l'Economie publique:
 SCHULTHESS.

CP. INF. 11/19 LST. *Confidentiel*

*Le fusilier
 reçoit l'ordre, en cas de mise sur pied de la II C: 19. LST
 dont il fait partie, de se rendre directement au
 chantier Haeffliger, Kaiser au Hail
 au il recevra des ordres ultérieurs*

*Le Commandant de la II/19 LST
 H. L. Cap.*

Neuchâtel 27.V. 21

Accusé de réception s. s. p.

Les exploits de l'armée

La séance du Grand Conseil du 17 courant a permis à la députation socialiste de demander au Conseil d'Etat des renseignements sur l'ordre de-marche confidentiel de landsturm publié déjà le 11 mai dans la « Senti » et dont la photographie paraît aujourd'hui.

Deux déclarations très importantes ont été faites par le chef du Département militaire cantonal.

1. Il a approuvé les mesures militaires qui auraient été prises en vue du Premier Mai.

2. Il a reconnu et approuvé l'existence des « gardes blanches ».

Nous le répétons: C'est une honte d'armer une partie de la population contre l'autre.

Chefs d'Ordre et de Liberté, qui parlez de collaboration! c'est donc à coups de fusils que vous voulez collaborer?

Et vous, bourgeois, qui niez l'existence des classes, pour qui donc sont ces « mises sur pied confidentielles »?

L'armée, et spécialement le landsturm, servent à la protection du pays contre l'ennemi. Maintenant, l'ennemi, c'est le peuple ouvrier, c'est le monde syndical qui, tranquillement, calmement, manifeste au Premier Mai.

Ouvriers, ouvrez donc les yeux!!!

Non contents de vous étrangler économiquement par des tarifs douaniers excessifs, nos maîtres s'approprient en toute occasion à vous trouer la peau.

Qui est responsable de cet ordre confidentiel? Sur ce point, le Conseil d'Etat a éludé avec grâce la question. « Nous sommes une autorité administrative. » Nous en prenons acte.

A quoi sert alors notre pouvoir exécutif cantonal, si à son insu, l'autorité fédérale prend des mesures militaires sur notre territoire. C'est de nouveau le régime du sabre!

Puisque le Conseil d'Etat est hors de cause! cherchons plus loin.

L'ordre publié émane du capitaine John Seinet de Neuchâtel, commandant de la II/19 landsturm. Jamais nous ne croirons que ce chef ait agi de sa propre autorité, car il n'aurait pas employé le cachet officiel (en haut à gauche du cliché) de la compagnie et il n'aurait pas signé comme capitaine de la II/19 landsturm.

Il a donc reçu lui-même un ordre! De qui? Est-ce de son major, M. Thommen, de Môtiers ou du chef territorial, le lieutenant-colonel Schinz, de Neuchâtel?

C'est le secret des dieux!!!

Pour nous, il y a un responsable: l'armée, soutien de la classe capitaliste.

C'est cette même armée (au commandement anonyme), qui avait mis de piquet au Premier Mai la brigade jurassienne en service aux Franches-Montagnes (destinée probablement pour La Chaux-de-Fonds et Le Locle).

C'est elle qui a envoyé l'ordre au landsturm de Neuchâtel. Que sait-on si, elle encore, n'a pas averti d'autres compagnies de landsturm pour le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers?

Nos dirigeants bourgeois perdent le sens de la réalité. Ils doivent vivre dans des tranches continues sous le cauchemar de la grève générale de 1918 qu'ils voient en tout et pour tout, émeute, révolution.

Pauvres gens, vous en devenez ridicules, grotesques. Non, ce que le peuple rigole en pensant aux mesures stupides, insensées, que vous prenez.

Le peuple est bon enfant, cependant il prendra sa revanche; cette armée, qui aujourd'hui se dresse contre lui, il en deviendra le maître, car il est le nombre et l'avenir.

Ouvriers!

Aux mesures vexatoires que vous connaissez, comment répondez-vous?

A la frousse opposons le sang-froid, à la violence opposons le calme, à l'incohérence opposons la méthode. Avec calme, avec méthode, mais avec une persévérance inlassable, avec la foi en cette cause noble et juste qui est notre idéal, fortifions nos organisations politiques, syndicales, coopératives, qui sont les forces de l'avenir.

Julien DUBOIS.

GLOSES

LA GUIGNE

La déveine s'acharne quelquefois après un homme avec une insistance fatidique. Et si le P. P. N. peut se féliciter d'avoir son chanteur, ses spécialistes, ses orateurs et ses chefs énergiques, il peut se vanter également de posséder son paratonnerre. Pour comble de malheur, il se trouve que ce paratonnerre est à la fois l'un de ces spécialistes, de ces orateurs et chefs énergiques. Il est vrai que sa haute taille, son majestueux maintien, son verbe orgueilleux, le désignent particulièrement aux foudres. Il essuya celles de Paul Graber au Conseil général, jusqu'à préférer se retirer plutôt que de continuer à les supporter. Puis celles du suffrage populaire aux dernières élections du Conseil national. Enfin celles du hasard au sein même de son parti.

Il paraît que l'union libre des deux partis bourgeois, en vue des élections communales, ne fut pas contractée sans qu'une convention stipulât la part des biens communs qui reviendrait à chacun des deux conjoints. Ainsi l'exigeaient non seulement la participation de spécialistes en droit à ce marché, mais l'avenir aussi du parti libéral.

Or il fut prévu d'avance, paraît-il, que si 19 sièges étaient attribués à l'Union progressiste libérale, 13 reviendraient au P. P. N., tandis que six seraient accordés au parti libéral.

Mais le suffrage populaire jugea amusant de créer des embarras à l'Union progressiste libérale en désignant quatorze progressistes et cinq libéraux pour occuper ses dix-neuf sièges. Les libéraux n'étaient pas satisfaits, car ils n'obtenaient pas leur compte, les progressistes étaient moins encore parce qu'il fallait dégommer un des leurs et que personne ne voulait céder sa place. M. Bauer avait pris la précaution de raconter à qui voulait l'entendre qu'il n'était nullement disposé à céder son siège de conseiller général, les camelots de notre ville réduits au rédacteur de L'Effort et à saint Joseph prétendaient ne pas vouloir laisser supprimer leur représentation au sein des autorités de notre Cité collectiviste, pendant que le dernier élu de la liste progressiste libérale, un progressiste, s'acharnait à réclamer qu'on respectât le choix des électeurs.

Force fut donc de recourir à un moyen que chacun des élus redoutait pour les surprises qu'il réserve, mais qu'il fallait bien accepter. Après avoir éliminé les vénérables de l'équipe, c'est-à-dire ceux qui avaient été désignés par le suffrage plus d'une fois, on décida de procéder au tirage au sort parmi les nouveaux élus. Tira-t-on à la courte paille ou alla-t-on chercher au fond d'un sac le nom de la victime? Nous l'ignorons. Suffit que le sort désigna, devinez?... M. le Dr Tell Perrin.

L'histoire suisse nous apprend que le fils de Tell servit de cible à son père; celle de notre ville rapportera à nos descendants que Perrin Tell servit de paratonnerre à son parti.

Superbement, comme toujours, M. Tell Perrin accepta de jouer le rôle que le hasard lui réservait et fit parvenir sa démission de conseiller général au Conseil communal.

Mais c'est vraiment trop de guigne à la fois. La députation progressiste au Conseil général de La Chaux-de-Fonds se voit privée à la fois de

l'un de ses spécialistes, orateurs et chefs énergiques, à tel point qu'on peut se demander s'il en reste d'autres; pardon, nous oublions M. Grosclaude, en même temps que M. Tell Perrin il perd son fauteuil de conseiller général.

Le pire veut que Tell succombe pour céder sa place au fils de Gessler, ou plutôt au fils du chef des gardes civiques de notre ville, pour rester de notre temps. Les ancêtres qui ornent les parois du Cercle du Sapin ont dû vibrer d'indignation que Tell doive cette nouvelle défaite au jeu du hasard.

JEAN DE LA VIGNE.

Une bombe au Grand Conseil bernois

Une « bombe », voilà l'expression dont s'est servi un député noir pour désigner l'effet produit par la protestation soulevée au Grand Conseil bernois par la députation socialiste contre la proposition du parti conservateur tendant à nommer le notaire S., de Berne, aux fonctions de membre du Tribunal administratif bernois.

A ce débat, digne d'intérêt, quant au tour de force que ces bons bourgeois nègres ont été sur le point de jouer à leurs adeptes de tout crin, il ne s'agit de rien moins que d'une accusation publique d'escroquerie.

Ceux qui connaissent la mentalité et surtout l'appétit insatiable de la classe bourgeoise en général, ne seront pas étonnés d'apprendre que la question se meut autour de la minuscule somme de 100,000 francs.

Le public sera certainement rassuré en apprenant que sans l'intervention énergique de la députation socialiste, le personnage visé ferait actuellement partie de la plus importante autorité cantonale bernoise en matière de droits administratifs, alors qu'il devrait être sous les verrous comme on l'a justement fait observer au sein du Grand Conseil. Nous reviendrons là-dessus en temps opportun.

Mais, puisque nous sommes à parler de fonctionnaires, nous nous permettrons d'attirer l'attention des intéressés sur les pratiques peu dignes et louches qu'exercent une certaine catégorie de ces gens. Nous avons désigné ceux avec lesquels le public entre peut-être le plus en relations d'affaires et par la force des choses. Veut-on contracter un emprunt, acquérir ou aliéner des immeubles, etc., l'humble mortel est, de par la loi, contraint d'avoir recours à leurs officines. Ce même public est donc en droit d'attendre de ces fonctionnaires la droiture la plus parfaite. Mais on se trompe malheureusement souvent et ils sont nombreux ceux qui regrettent aujourd'hui d'être allés trop loin dans ce domaine.

Sait-on, en haut lieu, que dans le Jura bernois, en particulier, certains de ces agents, petits potentats, font tout pour compromettre, sinon détruire, leur dignité professionnelle, en se livrant à des manœuvres d'un caractère plus que douteux, en ouvrant des succursales contraires à la loi, et en enfreignant journellement les prescriptions légales qu'ils devraient strictement respecter.

Qu'entend-on faire, à Berne, pour ramener la confiance fortement ébranlée et qui disparaît en faisant croire à la complicité des autorités responsables. Qu'on utilise avec un peu plus d'énergie le balais de fer qui semble vouloir nettoyer ces écuries d'Augias.

Nous voulons aujourd'hui nous borner à ces quelques observations et questions sur lesquelles nous reviendrons avec des précisions, s'il le faut, tant pis pour leurs canards boiteux! X.

LA SENTINELLE de ce jour paraît en 6 pages.

Berne-Ville

Election des 21 et 22 mai 1921

Socialistes.

La bourgeoisie fait la lutte de classe tous les jours par les lois qu'elle s'est données. Elle châtie impitoyablement le petit pendant qu'elle laisse courir le grand.

Un juge peut interpréter très souvent les lois selon ses propres sentiments, c'est pourquoi ne tolérez pas qu'un gros pansu de bourgeois soit élu demain président du Tribunal, à Berne III. Allez tous voter pour notre camarade

Werner LEHMANN, juriste

organisé dans le parti.

Section romande.

WILL'S FLAG CIGARETTES
30 cts pour dix

JURA BERNOIS

TAVANNES. — *Football.* — Dimanche 22 mai, à 2 heures, au Parc des sports d'Orange, Tavannes I, renforcé, jouera contre l'équipe jurassienne.

Les joueurs les plus qualifiés des principaux clubs du Jura s'y rencontreront et pour qu'en leur absence, leurs équipes respectives ne se trouvent pas en état d'infériorité vis-à-vis d'adversaires au complet, toutes les rencontres de série A seront supprimées ce jour-là.

Ce seul fait caractérise d'une façon très nette l'effort que nos locaux auront à donner pour être à la hauteur des circonstances et nous pouvons d'ores et déjà prévoir si le temps est favorable, l'affluence des grands jours au Parc d'Orange.

SONCEBOZ. — *Accident d'automobile.* — Corr. — Hier soir, entre 5 h. et 5 h. 30, un camion ainsi qu'une automobile marchaient chacun dans une direction opposée, près du contour de Tournedos, sur la route cantonale qui conduit à Bienne (passage toujours dangereux). Arrivés l'un près de l'autre, le chauffeur de l'auto voulut éviter le camion et de ce fait donna un coup de volant trop brusque; il toucha une bordure avec la roue de devant, et fit dévier sa machine, laquelle alla se

heurter entre deux arbres au bord du ravin assez rapide au bas duquel coule la Suze. C'est un hasard providentiel pour les occupants de l'automobile d'avoir eu ces arbres pour retenir leur machine, sinon nous aurions eu un accident plus grave à enregistrer. Les deux personnes qui l'occupaient sont saines et sauvées. La machine fut retirée avec peine de sa situation, après quoi elle put continuer sa route.

Nous recommandons encore une fois de plus ce passage dangereux à tous les véhicules. Modérez votre allure et soyez prudents!

ST-IMIER. — *Grande Vente et concerts en faveur des chômeurs.* — Nous avons assisté hier soir à 17 heures, à l'ouverture de cette grande manifestation en faveur des chômeurs.

L'ouverture de la Vente fut simple et se passa dans l'intimité. Y prirent part, le Conseil municipal, la Commission du chômage, ainsi que la sous-commission, quelques personnes ayant contribué directement à son organisation et les représentants de la presse locale. Paroles furent prononcées par M. Rubin, au nom du comité d'organisation, et M. Chappuis, au nom du Conseil municipal.

Nous ne pouvons que remercier les organisa-

teurs pour leur travail et leur talent et souhaiter que ceux qui ont encore quelques sous de disponible fassent une visite à la Halle et par leurs achats contribuent à adoucir la misère croissante de nombreux chômeurs.

Une tombola, dont les billets seront vendus un franc promet aussi plein succès et attirera aussi, nous en sommes certains, tous les visiteurs par les beaux lots qui seront attribués aux heureux gagnants, soit: montres, tableaux, objets d'art, etc.

Donc tous à la Halle samedi et dimanche et tous nos vœux pour la pleine réussite de cette initiative d'entraide et de solidarité. M. M.

SONVILIER. — *Soupe communiste.* — Le Cercle ouvrier organise en cas de beau temps une soupe communiste au Stand. Invitation cordiale aux membres du Cercle et à leurs amis. A cette occasion, le Cercle sera fermé de 12 h. à 19 h.

Comité du Cercle.

Au travail, pendant les pauses, l'ouvrière se plaît à déguster le Tobler Nimrod, chocolat extra mêlé de biscuit au malt, aliment tonique des plus agréables qui rassasie et nourrit sans surcharger l'organisme. 7058

SAINT-IMIER
Vente et soirées littéraires et musicales
en faveur des chômeurs

PROGRAMME

SAMEDI 21 MAI 1921

Halle de gymnastique:

Dès 13 heures: Vente à tous les stands; attractions diverses; buffet; concert donné par l'Elite; 19 heures: Fermeture de la vente.

Casino-Théâtre:

20 heures: Soirée littéraire et musicale (voir programme détaillé.)

DIMANCHE 22 MAI 1921

Halle de gymnastique:

10 heures: Ouverture de la vente.
11 heures: Concert-apéritif donné par le Corps de musique.
13 heures: Vente à tous les stands; attractions; buffet.
15 heures: Grand concert donné par le Corps de musique.
19 heures: Clôture de la vente: distribution des prix de tir.

Casino-Théâtre:

20 heures: Deuxième soirée littéraire et musicale. POUR LES SOIRÉES

Prix des places: fr. 3.—; 2.50; 2.—; 1.50 et 1.—. Location au Bazar du Vallon 9290

Samedi, Dimanche et Lundi

LA SCALA

Samedi, Dimanche et Lundi

La suite des **GAMINES DE PARIS**

Martha Reubi

La célèbre chanteuse
alpestre suisse dans ses jodlers
incomparables et chansons des
cantons

9355

AU MUSIC-HALL

PRIX DES PLACES:
Galerie: Fr. 2.70, 2.10
Parterre: Fr. 2.10, 1.80, 1.10, 0.75

Dimanche: Matinée à prix réduits

MARTHA REUBI
chantera aussi en matinée

PALACE

Samedi, Dimanche et Lundi

Harold le Bûcheron

Grand drame du Far-West 9356

Quand on aime

Un admirable film français
par PIERRE DECOURCELLE, interprété par
JUSTIN CLAREL des *Mystères de New-York*

PRIX RÉDUITS — PRIX RÉDUITS

CINÉMA APOLLO
LE LOCLE Gare 4

Samedi et dimanche, à 8 1/2 h. — Dimanche: matinée

HÉLÈNE L'AUDACIEUSE

drame du Far-West, en 2 actes

La suite de:

L'Avion fantôme

Charlot amoureux

comédie bouffe

9358

Prix réduits: fr. 1.60; fr. 1.10

Stade du F.-C. ÉTOILE (Eplatures)
SAMEDI 21 MAI 1921
à 3 1/2 h. après midi

Match sensationnel
Gallia-Sports d'Alger

Finaliste du Championnat d'Afrique 1920

contre **Étoile I**

Entrée: Pelouses, fr. 1.50. Dames et enfants, fr. 0.50.
Tribunes, suppl. fr. 1.10. (Taxe commun. comprise.)

9346

Troupe du théâtre de Genève

NEUCHÂTEL (Rotonde)

Dimanche 22 mai à 20 1/4 h.

Les **SALTIMBANQUES**

opérette en 3 actes

de M. Ordonneau, musique
de Louis Ganne. Prix des places
habituels. Location chez Fétisch
frères S. A. 9352

A LA FOURMI

5, Premier-Mars, 5

PANTALONS doublés

Peau du diable 9348

à Fr. 16.50

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Naissances. — Parel, Armel-Irène, fille de Armand, m. cordonnier, et de Angèle-Alice née Dubois, Neuchâtoise. — Sandoz, Annita-Renée, fille de Charles-Auguste, magasinier, et de Anna née Lauber, Neuchâtoise.

Mariages civils. — Calame, Paul-Eugène, manoeuvre, et Delachaux-dit-Gay, Germaine-Alice, ménagère, tous deux Neuchâtois. — Ducommun-dit-Bondry, Camille-Arthur, bloqueur, Neuchâtois, et Vuilleumier, Marthe-Hélène, ménagère, Neuchâtoise et Bernoise.

— Noirjean, Marc-Léon-Henri, bottier, Bernois, et Régnier, Marie-Zéline-Cécile, ménag., Française. — Robert-Nicoud, Louis-Lucien, horloger, Neuchâtois, et Rothen, Ida-Olga, ménagère, Bernoise. — Lutz, Roland-Erwin-Hermann, mécanicien, St-Gallois, et Imer, Marguerite-Ellise, horlogère, Bernoise.

Décès. — 4503. Vuilleumier, Paul-Edmond, époux de Gabrielle née Perret, Neuchâtois et Bernois, né le 20 décembre 1884.

Inhumations

Dimanche 22 mai 1921, à 13 1/2 h.:
M. Vuilleumier, Paul-Edmond,
36 ans 5 mois, depuis l'Hôpital;
avec suite.

Etat civil du Locle

Du 20 mai 1921

Naissances. — Madeleine-Alice, fille de Macchi, Louis-Aristide, horloger, et de Alice-Emma née Kohli, Tessinoise. — Rose-Marguerite, fille de Duvaud, Charles-Artil, restaurateur, et de Cécile-Louise née Chapuis, Neuchâtoise. — Yvonne-Marguerite, fille de Zaugg, Léon-Adrien, fonctionnaire postal, et de Maria-Ida-Rosa née Würt, Bernoise et Neuchâtoise.

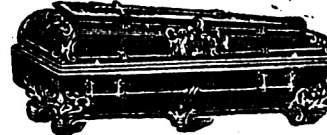
Pharmacie d'office: 22 mai: Descoudres.

Pharmacie Coopérative: 22 mai: Officine N° 1, R. Neuve 9, ouverte jusqu'à midi.

MODES

LIQUIDATION GÉNÉRALE
AU PANIER FLEURI 9130

Buvez le „Stimulant“
APÉRITIF AU VIN ET QUINQUINA 8856



Pompes Funèbres S. A.
LE TACHYPHAGE

Toujours grand choix de
Cercueils de bois

Cercueils Tachyphages - Cercueils CRÉMATIION

Tous nos cercueils sont capitonnés

Prix modérés

Numa-Droz 6 6882

S. MAÇH

Fritz-Courvoisier 56

Jour et Nuit. 4.90 Téléphones 4.34 Jour et Nuit.

Une
Liquidation réelle
c'est la Liquidation de
La Ville de Mulhouse

47, Rue Léopold-Robert, 47

La Chaux-de-Fonds

pour cause de

Cessation de Commerce

L'on n'y vend que des marchandises de
toute première qualité

en dessous des prix de fabrique

Vente exclusive au comptant

— Revendeurs exclus —

Occasion
tout à fait
spéciale

Jusqu'à épuisement du Stock
environ **10,000** mètres
de la meilleure toile pour draps
double-fil, macco extra

170 cm.	180 cm.	200 cm.
5.--	5.50	6.--

Société de tir „En Avant“

Au Stand, dimanche 22 mai,
de 7 1/2 à 11 h. du matin

Derniers tirs militaires
obligatoires

Se munir des livrets de service et tir

Invitation cordiale à tous les militaires ne faisant partie d'aucune
9357 société, ainsi qu'aux sportsmen et amis. Le Comité.

AVIS

Les soussignés avisent leur honorable clientèle et
le public en général que, depuis le 1^{er} mai, ils exploitent
chacun pour leur propre compte les commerces

Laiterie et Fromagerie

ci-dessous: 9354

E. Scherler-Oppliger || **Ch. Scherler-Wuillème**
35, Rue Daniel-Jeanrichard, 35 || 7, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7

Marchandises toujours fraîches et de 1^{re} qualité
Se recommandent vivement.

SI VOUS SOUSCRIVEZ

aux séries complètes de 20 obligations à lots de l'Association du Personnel de surveillance des Entreprises de Transports suisses,

Vous êtes sûr de gagner

une somme bien supérieure à celle que vous aurez déboursée. — Lots et remboursements

Fr. 14 MILLIONS

5 lots à Fr. 100,000.—	—
3 —	50,000.—
2 —	30,000.—
120 —	20,000.—

etc., etc. Prix de l'obligation Fr. 10.—. Prix de la série de 20 oblig. Fr. 200.— (plus timb. fédér.) au comptant ou JH30755D 9240

payable par mensualités de Fr. 5.—

10.—, 20.— et davantage au gré du souscripteur avec jouissance intégrale au tirage dès le 1er versement. Dans les 36 prochains tirages

6 belles primes garanties par série

sortante, allant jusqu'à Fr. 100,000.— et

Remboursement minimum de 400.— par série sortante, soit le double du prix d'achat. De plus, participation grat. à 28 gr. tirages avec lots de Fr. 500,000.— 250,000.— 200,000.— 100,000.— etc., au total pour Fr. 6 millions.

Prochains tirages supplémentaires : **5, 22 et 30 juin**

BULLETIN DE SOUSCRIPTION à détacher et à envoyer sous pli à la BANQUE DE COMMERCE ET DE VALEURS A LOTS S.A., GENÈVE

20, Rue du Mont-Blanc
Le soussigné souscrit à :
..série de 20 oblig. à lots de l'Ass. du Pers. de Surv. des Entrep. de Transp. suisses au comptant de fr. 200.— (plus timbre fédéral)
payable en mensualités de fr. 5.— (en) par remboursem.
» » » 10.— (compte) sur votre compte
» » » 20.— (courant) postal 1/789
Billet de qui ne convient pas

Adresse exacte :

TÉLÉPHONE 10.59

Photographie artistique

J. GROEPLER 8288
La Chaux-de-Fonds :- Rue du Parc 10
Photographie en tous genres et formats
Agrandissements en différents procédés
Groupes de familles et de sociétés

Casino du Locle

Lundi 23 mai 1921, à 20^h 1/2 heures

Madame l'Ancienne

Pièce en 4 actes et 6 tableaux, de 1709
tirée du roman d'Oscar HUGUENIN

sous les auspices du

Chœur mixte du Grand Temple de La Chaux-de-Fonds
au profit du dit Temple

Costumes et décors de l'époque. — Prix des places habituels, chez M. Gauthier, cigares et M. Quartier-Haldimann, magasin de musique. 9310

MÉTROPOLE

9349

Samedi - Dimanche - Lundi

Grand Concert

par les

Nemless



qui ont laissé un si bon souvenir
la dernière fois

M. Faure

comique-fantaisiste
pour la
première fois
à La Chaux-de-Fonds

Se recommande,

Paul REY.



Parc des Sports (Charrière)

Dimanche 22 Mai, à 2 h. trois quarts
Clôture du Championnat suisse

Lausanne-Sports I La Chaux-de-Fonds I

Prix des places : Messieurs, Fr. 1.—; Dames et enfants, Fr. 0.50.—. Supplément aux tribunes, Fr. 0.80.
N.-B. — Les tickets de pelouse du lundi 16 mai donnent droit à l'entrée libre dimanche 22 mai. 9334

Manteaux imperméables

Haute Nouveauté pour dames et messieurs **Fr. 29.50**

chez Maurice WEILL, rue du Commerce 55 9347

Envoi au dehors contre remboursement franco

Retards

Le plus efficace est le Remède Régulateur « Vitis ». — Envoi contre remboursement, fr. 4.85. Etablissement « VITIS », Case 5565, Neuchâtel. Discretion absolue. Dépôt à la pharmacie Bauler, à Neuchâtel. 7974 Exiger la marque Vitis

Rhumatismes, Hémorroïdes

Blessures, brûlures, clous éruptions, eczéma sont guéris par le

Baume du Chalet

Pot ou boîte de 2 tubes à fr. 2.50

Dans toutes les pharmacies ou au Dépôt des Produits du Chalet à Genève. 7955

Demandez partout



Fabricants : UHU S. A., Bâle

Machines à écrire

On achèterait d'occasion plusieurs machines à écrire, de préférence « Remington ». Offres à la Direction des Finances communales, Hôtel communal, 2^{me} étage. 9304

PARAPLUIES LIQUIDATION GÉNÉRALE AU PANIER FLEURI

Brasserie de la Charrière

Samedi soir

TRIPES

Se recommande, 3464
Jules WYLER.

MODES Parc 75

Grand choix de Chapeaux tulle, paille et soie

Prix avantageux. 7591

Le Dr BOURQUIN-GERSTER

8988 Médecin-oculiste P21594C

a transféré son cabinet de consultations

rue du Parc 25, 2^{me} étage

Vins Neukomm & Co

Mise à ban

Madame Breitmeyer-Girard met à ban les prés, jardins et jeux de tennis situés entre les rues des Tourelles, Chasseron et Signal. Les parents sont rendus responsables pour leurs enfants. 3953
La Chx-de-Fds, le 20 mai 1921.

Mise à ban autorisée
Le Juge de Paix,
(Signé) G. Dubois.

On cherche pour la Savoie un très sérieux, connaissant à fond les machines Petermann et capable de faire son outillage et ses cames. — Adresser offres écrites et prétentions sous chiffre 9350 au bureau de La Sentinelle.

Bonne tailleuse ayant travaillé deux ans comme ouvrière dans grand atelier de la ville se recommande pour des journées ou travail à domicile. — Ecrire sous chiffre 9075 au bureau de La Sentinelle.

A vendre un potager à bois à deux trous, feu renversé, en très bon état. S'adresser Nord 163, au 1^{er} étage à gauche. 9256

Chansons d'occasion, av. ou sans piano, depuis 10 ct., chez Reinert, Léop.-Robert 59.

Au Gagne-Petit Elie Meyer Place Neuve, 6
Lainage, Corsets, Lingerie, Tabliers, Literie. Meubles soignés. 8684

A vendre 1 petite charrette en bon état avec 2 soufflets dont un en toile. — S'adr. Grenier 43 b, au 2^{me} étage. 9348

Piano à vendre à bas prix, 1 phonographe Pathé, 30 disques, 1 vélo, 1 canapé Louis XV, 3 tables, 1 à coulisse, 1 pour pension ou restaurant (270-83), 1 secrétaire, 6 chaises, Collection de La Sentinelle 1914-1918. — S'adresser chez C. Krähenhühl, Sonviller. 9851

Au Progrès

La Chaux-de-Fonds



COMPLETS
pour hommes

depuis
Fr. 55.

VÊTEMENTS

POUR HOMMES-
JEUNES GENS

Société de Banque Suisse

La Chaux-de-Fonds

Capital : Fr. 120,000,000.— Réserves : Fr. 33,000,000.—

Emission

DE
l'Emprunt 6 % des Chemins de fer fédéraux pour l'électrification 1921 de fr. 100,000,000.— à 10 ans

divisé en coupure de fr. 500.—, 1000.— et 5000.—, munies de coupons semestriels aux 15 janvier et 15 juillet; le premier coupon à l'échéance du 15 janvier 1922.

L'emprunt est remboursable au pair sans préavis le 15 juillet 1931.

Cet emprunt constitue une dette directe des Chemins de fer fédéraux; la Confédération Suisse en est responsable avec toute sa fortune.

Les obligations sont au porteur; l'admission à la cote des bourses suisses sera demandée.

Prix d'émission : 100 %
moins intérêt 6 % du jour de la libération au 15 juillet 1921.
Les titres seront attribués après la clôture de la souscription et la libération pourra s'effectuer du 4 juin au 15 juillet au plus tard.

Nous recevons SANS FRAIS à nos guichets les souscriptions jusqu'au 2 juin inclusivement. 9300

Chapellerie

Angst

G. GOSTELI, Successeur

Le Locle

Coiffe

bien
et bon
marché

9328

Grande débâcle

chez ACHILLE

Samedi, lundi et mardi

Prix exceptionnels en

Chaussures - Confections
Lingerie --- Bonneterie

Mille articles dont ou supprime le détail

Avant de faire vos achats, passez au numéro 9323

10, rue Neuve

Entrée libre

Entrée libre

DERNIÈRES NOUVELLES

Chambre française

La France s'oriente vers une nouvelle politique étrangère

PARIS, 20. — La Chambre aborde les interpellations sur la politique extérieure.

Cachin, communiste, déclare que le traité de Versailles et les accords postérieurs ont créé une Europe qui se trouve dans une situation plus difficile qu'avant 1914 : les partages ont été faits sous l'influence de la haute finance internationale et deux ans après la signature, on parle déjà d'un « casus belli ». L'orateur parle ensuite du malentendu entre M. Lloyd George et la France : « La crise des alliances vient encore compliquer la situation ». Puis il se livre à de violentes attaques contre la bourgeoisie française qu'il assimile à la réaction allemande, au milieu des protestations de l'assemblée. Il s'étend encore sur la question de Haute-Silésie et, en terminant, demande à M. Briand de renoncer à l'occupation de la Ruhr.

M. Forgeot interpelle sur les méthodes de calcul employées pour fixer le chiffre des réparations. Il dit sa déception de l'accord de Paris qui réduit à 68 milliards de marks-or la créance de la France et il déclare vouloir rechercher les causes de la grosse différence entre l'évaluation des dommages français et ce chiffre de 68 milliards. A son sens, l'abaissement de la commission des réparations provient d'une interprétation erronée du rôle et des cours du change ; en effet, la commission aurait dû tenir compte de toutes les charges de la France soumises à l'influence du change. L'orateur assure que c'est la guerre d'agression de l'Allemagne qui a avili le franc français et il entame une démonstration ardue et fourrée de chiffres pour aboutir à cette conclusion que le chiffre varie énormément suivant les calculs adoptés. Mais les règles prévues par le traité de Versailles obligent le débiteur à s'acquitter sur la base du change d'avant-guerre. M. Forgeot entreprend de démontrer que l'accord de Londres est en recul sur celui de Paris ; l'accord de Londres va provoquer un décalage de l'activité allemande vers l'Autriche et la Russie et l'annuité basée sur les exportations allemandes sera ainsi réduite. En outre, le rétablissement du change, en diminuant la dette allemande, diminuera aussi la créance de la France et cela, s'exclame l'orateur, est une injustice, si la créance de la France n'est pas calculée en francs-or mais en francs-papier.

Pour être payés, continue M. Forgeot, il faut demander à l'Allemagne des matières premières, son charbon de la Ruhr, une flotte marchande qu'elle peut construire pour la France. Certes, la solution préconisée par les socialistes pour la reconstruction des régions libérées tient compte des réalités, mais l'emploi de la main-d'œuvre allemande répugne l'orateur. Il ajoute que l'Angleterre ayant fermé son marché à l'Allemagne, la France, elle, doit lui ouvrir le sien. Il conclut en disant que, s'il préconise le paiement en nature, c'est pour que la France soit payée, qu'elle soit la plus forte. Quant à lui, il repousse l'accord de Londres. M. Forgeot revendique finalement pour la démocratie française le droit de ne pas se lier par l'accord de Londres, qui aboutirait « à la ruine de la France victorieuse devant l'Allemagne vaincue, mais relevant la tête ».

INTERVENTION DE LOUCHEUR

Le monde entier sera le créancier de l'Allemagne

PARIS, 20. — Havas. — Chambre française. — M. Loucheur, ministre des régions libérées, répond aux discours de MM. Tardieu et Forgeot. Il entreprend de démontrer qu'un grand nombre de faits apportés par eux sont infondés. Il expose les motifs de la décision de la Commission des réparations. Plusieurs chiffres ont été cités. M. Louis Dubois avait présenté un total de 126 milliards. M. Tardieu a rappelé que le total de 146 milliards de francs papier avaient été calculés par les ministères. Depuis, les travaux des commissions cantonales et la baisse du matériel ont réduit ces chiffres d'une façon considérable, de 30 à 40 %. La question est de savoir si avec les 68 milliards de marks or, la France pourra payer les dommages et les pensions. La différence ne sera certainement pas ce qu'a présenté M. Tardieu. C'est le change qui par ses variations fera que cette différence sera plus ou moins grande, mais elle ne saurait dépasser 10 à 20 milliards.

Répondant à M. Forgeot qui demande que l'activité allemande aide à la reconstruction des régions libérées, M. Loucheur demande s'il est possible que 300, 400 ou 500,000 Allemands puissent venir travailler en France. Sans doute, le paiement en nature est un excellent moyen de paiement de l'Allemagne. Mais la France ne peut devenir le dépotoir de toute l'activité industrielle allemande.

M. Forgeot a commis une erreur en disant que l'Angleterre a fermé ses frontières aux exportations allemandes. L'Angleterre n'a fait, comme la France, qu'appliquer des décisions communes. Les besoins de l'Europe après une guerre pareille sont tels que les importations allemandes pourront atteindre les chiffres annoncés sans pour cela faire tort à la propre activité française.

Le prélèvement sur le capital allemand, ajoute M. Loucheur, d'après les calculs de M. Theunis, ministre des finances de Belgique, ne donnerait que 5 ou 6 milliards de marks or, soit à peine une annuité. Nous sommes bien obligés de réduire le mark papier en mark or. L'évaluation que nous avons faite résulte de calculs très sérieux. D'ailleurs, la porte n'est pas fermée pour ce mode de paiement, mais certains peuples, notamment la Belgique, sont hostiles à ce moyen de paiement. L'Allemagne serait prête à nous donner un grand paquet de marks papier. Qu'en ferions-nous ? Irions-nous acheter en Allemagne ? Nous avons dit à Londres, ajoute M. Loucheur : Il faut que ce soit le monde qui devienne le créancier de l'Allemagne. Nous avons pour la première fois à Londres abordé le problème avec nos amis anglais et belges. Nous avons trouvé

une solution qui donne une sécurité dans le monde à notre dette.

La Chambre applaudit unanimement M. Loucheur quand il adresse à son collègue belge, M. Theunis, les remerciements de la France pour sa collaboration. Le ministre des régions libérées définit le rôle de la Commission des garanties. Cette commission garantira la sécurité de la créance de la France.

On nous a reproché, poursuit M. Loucheur, de vouloir turquifier l'Allemagne. Nous nous sommes battus là-dessus. Nous avons obtenu que cette Commission de garanties fonctionne comme je viens de l'indiquer, afin de pouvoir internationaliser la dette allemande. Nous n'avons pas voulu, pendant trente ou quarante ans, être seul créancier de l'Allemagne. Le monde entier sera le créancier. C'est le point capital de l'opération.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

LA QUERELLE FRANCO-BRITANNIQUE

Le « Morning Post » déclare l'Entente menacée de dissolution

LONDRES, 20. — Havas. — Le Morning Post, seul journal londonien du matin qui consacre aujourd'hui un éditorial à la déclaration de M. Lloyd George, dit que le premier ministre britannique a pendant une courte fin de semaine cassé une quantité incalculable de vaisselle. Le traité de paix est fracturé et l'Entente est menacée. Après avoir déclaré que M. Lloyd George se leurre quand il déclare être soutenu par l'opinion publique et après avoir rappelé les stipulations du traité de paix pour la délimitation de la frontière haut-siléssienne, le Morning Post estime que la question silésienne ne sert qu'à camoufler une attaque contre l'Entente. La véritable question qui se pose est : Devons-nous abandonner l'Entente ? En supposant que Lloyd George ait raison et que l'Entente qui a gagné la guerre puisse être dissoute, nous voudrions, et c'est notre droit, savoir ce qu'il se propose d'y substituer. Mais une Entente avec l'Allemagne a peut-être déjà été arrangée. Où allons-nous ? conclut le Morning Post. Allons-nous nous séparer de la France ou allons-nous à la dérive, nous égarer dans la brume épaisse dans laquelle le premier ministre veut nous conduire ?

Un exploit de Goliath

LE BOURGET, 21. — Havas. — La seconde période du grand prix de l'aéro-club de France est entrée dans sa phase active. Les aviateurs Boussoutrot et Ferdinand d'Or ont quitté l'aérodrome du Bourget à 20 heures, 6' 7" 2/5.

On sait que le grand prix emprunte l'itinéraire suivant : Paris-Lille, Paris-Pau, Paris-Metz-Paris, soit une distance de 2,400 km. Les concurrents ont 72 heures pour effectuer le parcours. Le grand prix de l'aéro-club est une épreuve réservée aux appareils commerciaux. Chaque avion engagé doit, en effet, emporter six sacs de lest de 80 kilos chacun, représentant six passagers et 2,200 kilos de charge utile.

Le Goliath, de retour de Lille, a atterri à l'aérodrome du Bourget, à 23 heures 32' 8" 4/5, ayant accompli ces 400 km. du parcours en 3 heures 26' 1" 2/5.

Nouvelles émeutes à Alexandrie

ALEXANDRIE, 21. — Havas. — Des émeutes ont continué toute la journée. La troupe a dû intervenir. Les autorités ont établi le système du couvre-feu de façon à obliger les gens à rentrer chez eux. Toutefois le couvre-feu a été ensuite abrogé. Un soldat anglais a été assassiné. Il y a de nombreux tués et blessés du côté de la police et parmi les émeutiers.

EN SUISSE

Tremblement de terre

ZURICH, 20. — La station sismologique suisse a enregistré vendredi matin, à 1 heure 50 minutes et 28 secondes, un tremblement de terre à environ 4,800 km. de distance et dont le foyer, suppose-t-on, doit être à la frontière Perso-Belutichistane.

Collision mortelle

HERISAU, 20. — A la suite d'une collision avec un piéton, M. Gemperli, 49 ans, qui passait en bicyclette sur la route de Winkeln, a été projeté violemment à terre et s'est tué dans sa chute. Il laisse sept enfants, dont plusieurs en bas âge. Le piéton n'a eu aucun mal.

La grêle

MAENNEDORF, 20. — Jeudi soir, un orage de grêle s'est abattu avec violence dans les environs de Maennedorf et d'Oetwil. Les grêlons étaient gros comme des noisettes et à certains endroits couvraient encore le sol vendredi. Le dommage causé aux cultures est très grand, principalement à Oetwil.

Pluie de dividendes !

GERLAFINGEN, 20. — La Société des forges Louis de Roll a obtenu pendant le dernier exercice annuel un bénéfice net de 2,835,976 fr., qui, avec le solde de l'année précédente de 79,824 fr., font au total 2,915,830 fr. L'assemblée générale des actionnaires, qui aura lieu à Soleure, examinera la proposition de verser un dividende de 600 francs par action ou de 12 % comme l'année dernière. Une somme de 125,000 fr. sera versée au fonds de réserve, qui atteint ainsi 3,250,000 fr., et 250,000 fr. seront versés à la caisse du personnel.

CANTON DE NEUCHÂTEL

L'angine aux casernes de Colombier

Il y a quelque temps, nous avons mis nos autorités militaires en garde quant aux dangers de propagation de la grippe sévissant dans les régions françaises limitrophes. Un correspondant nous fait part de la situation à Colombier, où la grippe aurait éclaté parmi les soldats des casernes. Des renseignements obtenus de bonne source nous permettent de dire que plusieurs cas d'angine grippale se sont produits, en effet, ces derniers temps.

Par précaution, les malades ont été évacués sur les hôpitaux du chef-lieu. On nous assure que tout danger est disparu aujourd'hui et qu'il n'y a plus aucun malade aux casernes de Colombier.

Nous répétons notre mise en garde. Les autorité militaires et médicales doivent veiller avec la plus grande attention à isoler au plus vite les cas de grippe qui se produiraient parmi nos soldats. Le funèbre bilan de 1918 est un rappel impérieux au maximum de précautions.

Faites-vous vacciner. — Un communiqué du service fédéral de l'Hygiène publique, que vous avez publié dernièrement, signalait l'apparition de quelques cas de petite vérole à Bâle et dans le canton de Zurich. Bien qu'il s'agisse d'épidémies locales et peu étendues que les mesures prises pourront facilement enrayer, il nous paraît cependant opportun de nous prémunir contre toute éventualité. Grâce à l'introduction de la vaccination obligatoire, la variole a complètement disparu de notre canton, mais comme cette mesure n'a pas été prise par tous les Etats confédérés ni par les gouvernements de tous les pays, il arrive que des étrangers séjournant chez nous sans avoir été vaccinés et peuvent devenir le véhicule de la maladie. Nous recommandons, par conséquent, à toutes les personnes domiciliées dans le canton et qui ne sont pas vaccinées, de se soumettre à cette petite opération, tant dans leur propre intérêt, que dans l'intérêt général.

Département de l'Intérieur.

COFFRANE. — Mise au point. — Au point de vue de propreté électorale dans les élections complémentaires, nous tenons à déclarer qu'aucune entente n'est jamais intervenue pour autoriser un parti à présenter une liste sous le titre de « Liste d'entente radicale-socialiste ».

Emile Glauser, Charles Etter, secrétaire du Parti socialiste, Geneveys-sur-Coffrane.

NEUCHÂTEL

A l'Hôpital de la ville. — Le Conseil communal de Neuchâtel a nommé dans sa séance de vendredi matin, au poste nouvellement créé d'administrateur des hôpitaux de la ville, M. Louis Schlâfli, des Verrières et de Neuchâtel, actuellement chef de service à l'Office fédéral de l'alimentation à Berne.

A la Rotonde. — L'opérette donnée hier sera jouée dimanche soir. Nul doute que les « Saltimbanques » n'attirent un nombreux public, car la musique de L. Ganne est vive, entraînant, bien française. L'intrigue n'est ni compliquée ni bien nouvelle, mais dès l'abord on s'attache au sort de Suzon et de ses amis, surtout du pauvre Paillasse. Les instants comiques alternent avec les scènes sentimentales. Une exhibition foraine fournit matière à un joli effet d'ensemble. Mme Dumaine y montre une ligne d'une pureté ! La Vénus de Milo, avec les bras, comme disait le directeur. Et au troisième acte les danses de Mmes Théo et Sonia, toujours plus appréciées.

Ce spectacle alterne agréablement avec les « Vingt-huit jours de Clairette » qui sera répété ce soir.

Récital Carlo Bertossa. — On n'a certainement pas oublié à Neuchâtel le retentissant succès obtenu par le célèbre ténor Carlo Bertossa dans le rôle de Sylvain des « Dragons de Villars », et bien des personnes regretteront de n'avoir pu apprécier ce grand artiste dans d'autres opéras. Aujourd'hui, nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. Bertossa donnera un récital de chant lundi 23 mai au Théâtre. Le programme, très éclectique, comprend des œuvres de Gluck, Mozart, Richard Wagner, Berlioz, Grieg, Debussy, Reynaldo Hahn, Puccini, Duparc, etc.

La location est ouverte chez Foëtisch frères.

LE LOCLE

Conseillers généraux et communaux. — Ce soir, à 8 heures, les conseillers généraux et communaux sont convoqués d'urgence au Cercle ouvrier.

Causerie. — Après l'assemblée corporative du mardi 24 mai, les réglés, retoucheurs et horlogers complets, entendront M. Léopold Défossez, directeur de l'École d'horlogerie, qui parlera à nos membres de « La détermination de l'heure ». Les personnes qui s'intéressent à ce sujet sont cordialement invitées.

La causerie commencera à 20 h. 45, salle du vieux collège.

Votation populaire. — Nous recommandons aux électeurs socialistes d'aller répondre oui aux deux questions posées au peuple suisse aujourd'hui et dimanche. L'introduction des art. 37-bis et 37-ter dans la Constitution fédérale constituent des mesures nécessaires pour la sécurité des citoyens. Le scrutin est ouvert de 17 à 20 heures samedi, et de 8 à 14 heures dimanche.

Le chômage. — Sur le nombre de 2806 personnes employées dans 44 entreprises, 2329 chômage partiellement, soit 1328 hommes et 1001 femmes. Augmentation de 13 cas.

Au chômage total, sont inscrits 400 cas, ce qui donne une augmentation de 14 cas, soit 102 femmes et 298 hommes.

Casino. — Lundi soir, dès 20 heures et quart, sous les auspices du Chœur mixte du Grand Temple de La Chaux-de-Fonds, il sera joué « Madame l'Ancienne », du roman d'Oscar Huguenin.

Ecole populaire du dimanche. — Réunion dimanche 22 mai, à 10 heures, au Collège du Bas. Pour une prochaine victoire ! — Camarades, attachez une grande importance à la votation des samedi 28 et dimanche 29 courant. Il faut que dans un bel élan, la classe ouvrière prouve que la justice n'est pas un vain mot pour elle.

Faites dès maintenant de la propagande individuelle, renseignez chacun sur ce que demande la motion socialiste, afin de dissiper tout malentendu !

Victor.

Pharmacie d'office. — Dimanche 22 mai et semaine suivante : Pharmacie Evard.

LA CHAUX-DE-FONDS

GROUPE DES MILITANTS

Les militants se réuniront ce soir, à 20 heures, au Cercle ouvrier.

Avis aux électeurs

A l'occasion de la votation fédérale, le Bureau de la Police des Habitants sera ouvert, samedi 21 mai 1921, de 17 à 19 heures, et dimanche 22 mai 1921, de 10 heures à midi, pour délivrer des cartes civiques.

Un incendie

Hier à 17 h. 30 un commencement d'incendie a éclaté au pignon de l'immeuble portant le numéro 19 de la rue D.-P. Bourquin. La cause du sinistre est due à un enfant de cinq ans qui jeta une allumette en feu dans la caisse à bois durant la courte absence de sa mère qui était allée chercher du lait. Heureusement que les deux enfants qui se trouvaient dans la cuisine, celui de cinq ans et un autre de deux ans, eurent l'heureuse idée de quitter la pièce en voyant le feu, sinon ils auraient été asphyxiés. La fumée était si dense au moment où intervinrent les pompiers qu'ils ne purent entrer par la porte. Un ramoneur dut passer par une lucarne voisine, longer le toit et aller enfoncer les fenêtres de la cuisine enfumée pour permettre aux pompiers d'agir. Ceux-ci se rendirent rapidement maîtres du feu qui resta restreint à cette unique pièce. Cependant, la vaisselle et les ustensiles de cuisine sont détruits et les sinistres n'étaient pas assurés. Aussi l'administration de la « Sentinelle » recevra volontiers les dons de personnes qui voudront bien venir en aide à ces pauvres gens.

Lausanne-Sports I au Parc des Sports

Nous rappelons que le dernier match de championnat de cette saison se jouera demain au Parc des Sports entre Lausanne I et La Chaux-de-Fonds I. Vu la forme superbe que ces deux équipes ont atteinte actuellement, cette partie sera du plus haut intérêt.

Les Algériens dans nos murs

Le onze algérien arrivera samedi à midi en notre ville, venant de Paris. C'est la première fois qu'il nous sera donné de contempler à La Chaux-de-Fonds une équipe africaine. Il suffira d'indiquer que le Gallia-Sports a triomphé du Club français de Paris, pour montrer que sa valeur est sensiblement égale à celle des meilleurs clubs français. Cette équipe sera ainsi composée : Louysson, Carol, Ch. Lacombe, Arlaudis, Forconi, Mougaïhard, Amadis, Liminiana, Jubos, Narrozé, Boucherat. Coup d'envoi à 3 h. 30 précises.

Martha Reubi à la Scala

On a déjà souvent parlé de films parlés. Les journaux scientifiques prétendent même qu'une découverte sensationnelle vient d'être faite récemment dans ce domaine du cinéma.

La direction de la Scala a trouvé mieux. Elle présente, cette semaine, à son public un film accompagné de chants. La soirée d'hier, pendant laquelle Mad. Martha Reubi s'est présentée pour la première fois sur la scène, a été une splendide succès.

Nous dirons mieux : Ce fut une révélation ! Le sujet du film est un défilé de beaux paysages alpestres. Le train électrique du Lötschberg emporte les voyageurs vers les grandes cimes bernoises et valaisannes. Les vues prises sont de la plus grande beauté et évoquent parfaitement la majesté saisissante qui se dégage de la vue des champs neigeux de nos Alpes. Puis viennent quelques sites de Lucerne et de la Haute-Alpe bernoise et valaisanne.

Mais le film n'est qu'un beau cadre, dans lequel on a placé les ravissantes productions chantées de Mad. Reubi. Celle-ci dépasse de cent coudées tout ce qu'on a déjà pu entendre en fait de « jodl » et chansons suisses. Une voix superbe, d'une pureté et d'une puissance non-pareilles, un art consommé du chant, et là-dessus une connaissance parfaite de nos plus jolies mélodies nationales, telles sont, en esquisse rapide, les qualités de la chanteuse que nous avons entendue hier soir.

L'audition est d'une haute tenue artistique. Aussi n'est-il nullement étonnant d'avoir vu le public littéralement emballé après l'audition. Les rappels ne finissaient plus. Mad. Martha Reubi chanta encore deux jolies chansonnettes alpestres, où les difficultés les plus grandes de la vocalise étaient à plaisir réunies. Ce fut superbe et délicieux.

La direction de la Scala, toujours bien inspirée dans ses préparations de music-hall, mérite nos vifs compliments pour l'audition de haute valeur qu'elle offre cette semaine à son public. R. G.

Concerts publics

Le Conseil communal a décidé que tous les concerts publics seront donnés cette année au Parc des Crétets.

Tir militaire

Les derniers tirs militaires de la société de tir « En Avant » auront lieu au Stand dimanche 22 mai, de 7 h. 30 à 11 h. du matin. Invitation cordiale aux amis et militaires ne faisant partie d'aucune société.

Union des Sociétés de gymnastique

Course aux Vieux-Prés, dimanche 22 mai. Départ de la Croix-d'Or, à 13 heures précises.

Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds

Assemblée générale

Lundi 23 Mai 1921, à 20 heures au CERCLE OUVRIER

ORDRE DU JOUR :

1. Verbal. 2. Affaires communales : a) Conseil communal ; b) Conseil général ; c) Commissions communales. 3. Divers.

LA PAGE DU SAMEDI

Les Faits de la Semaine

Ils sont multiples, lectures de la « Page du Samedi ». En Italie, les dernières élections, préparées par une campagne violente des fascistes, n'ont pas apporté les résultats qu'espéraient les bourgeois. C'est-à-dire que la représentation socialiste au parlement italien ne sera pas diminuée dans la proportion qu'espéraient ceux qui ont dissous la Chambre italienne.

M. Lloyd George, dont on connaît les mouvements impulsifs, vient de prononcer un discours à Londres et de faire des déclarations au sujet des événements de Haute-Silésie qui accentuent les sentiments d'animosité et les divergences d'opinion existant entre les gouvernements anglais et français. Cette opposition d'intérêts aurait-elle pour conséquence d'éloigner momentanément les bruits de guerre dont frissonne l'Europe ces dernières semaines ?

Après ce rappel de deux événements internationaux que ne pouvait passer sous silence la rédactrice de cette brève chronique, il en est d'autres qui doivent retenir l'attention de nos lecteurs. C'est d'abord la menace de baisse des salaires qui risque bien de devenir une réalité. Des propositions sont actuellement faites dans l'industrie de la métallurgie de diminuer de 50 % les allocations de guerre et de 30 % celles pour enfants. Il appartient maintenant aux ouvriers intéressés de dire s'ils acceptent ces propositions et s'ils entreront en lutte avec leurs patrons. Il est évident que nous n'allons pas répondre ici pour eux. Mais, ménagères ou ouvrières que nous sommes, comprenons l'inquiétude que font naître ces manœuvres du patronat au moment où le coût de la vie n'a pas suffisamment baissé pour pouvoir supporter une diminution des salaires. Le fait même de profiter de la période de crise que traverse notre industrie pour reprendre à la classe ouvrière les améliorations de conditions de travail qu'elle était parvenue à obtenir après bien des années de lutte, soulève chez elle une révolte légitime et justifiée.

Les dernières victoires électorales obtenues dans les deux grandes localités des montagnes neuchâteloises créent à nos camarades de ces deux cités des devoirs. Les femmes du reste du pays qui revendiquent l'égalité des droits politiques ont les yeux fixés sur leurs sœurs ayant le privilège d'habiter deux localités, même trois si l'on ajoute Bière, administrées par le parti socialiste qui a toujours promis d'accorder aux femmes leurs droits politiques. Il est évident qu'elles n'auront pas de peine à obtenir leur représentation dans les commissions, mais nous leur demandons de fournir la preuve qu'elles sont aussi capables que les hommes à administrer les affaires publiques, si cette preuve devait être faite.

MARIE-MADELEINE,

EN FEUILLETANT
L'ART

Un lien parfois presque insensible, mais jamais rompu, subtil et fort, conduit de l'idée de la justice à l'idée de la beauté ; et c'est de la constitution intime d'une société que résultent les expansions de l'art, comme la sève qui nourrit le tronc et les branches de l'arbre fait la traîcheur du feuillage et l'éclat des fleurs. Mais avant d'écouter cette grande voix, expression d'une forte pensée, qui nous découvrira les harmonies profondes qui s'enchaînent de la cime aux racines de l'arbre social, je voudrais, si vous le permettez, vous préparer en quelques mots à concevoir l'idée de l'art dans son unité et dans sa plénitude.

Il n'est peut-être pas inutile, en effet, de vous montrer d'un coup l'art tout entier et d'en réunir à votre pensée toutes les parties, après qu'on en a donné si longtemps une image mutilée, après qu'on a voulu la couper en deux tronçons incapables de vivre isolément ; après qu'on a imaginé des arts supérieurs et des arts inférieurs, et qu'on a nommé les uns beaux-arts, les autres arts industriels, donnant sans doute à entendre que ces derniers, trop engagés dans la matière, ne s'élevaient point à la beauté pure ; comme si la beauté n'était pas constituée nécessairement par des rapports et des convenances et ne tirait pas de la matière son unique moyen d'expression !

Distinction inspirée par une mauvaise métaphysique de caste, inégalité qui ne fut ni plus juste ni plus heureuse que tant d'autres inégalités introduites systématiquement parmi les hommes et qui ne proviennent point de la nature ! Cette séparation ne fut pas moins nuisible, dans la pratique, aux arts qu'elle plaçait en haut qu'à ceux qu'elle mettait en bas. Car si les arts industriels furent appauvris et avilis, s'ils tombèrent des augustes élégances de l'art aux grossiers caprices du luxe, et perdirent même un moment le goût et le sentiment d'embellir les choses nécessaires à la vie, les beaux-arts, cependant isolés et privilégiés, furent exposés aux dangers de l'isolement et menacés du sort de tous les privilégiés, qui est de traîner une existence importune et vaine. Et l'on fut menacé de ces deux monstres : l'artiste qui n'est pas artisan, l'artisan qui n'est pas artiste.

Effaçons ces distinctions inintelligentes, renversons cette méchante barrière, et considérons l'indivisible unité de l'art dans ses manifestations infinies. Non ! Il n'y a pas deux sortes d'arts, les industriels et les beaux ; il n'y a qu'un art qui

est tout ensemble industrie et beauté et qui s'emploie à charmer la vie en multipliant autour de nous de belles formes, exprimant de belles pensées. L'artiste et l'artisan travaillent à la même œuvre magnifique ; ils concourent à nous rendre agréable et chère l'habitation humaine, à communiquer un air de grâce et de noblesse à la maison, à la ville, au jardin.

Venez donc, vous par qui les objets usuels sont revêtus de beauté, venez en foule harmonieuse, venez graveurs et lithographes, mouleurs de métal, de l'argile et du plâtre, fondeurs de caractères de typographes, imprimeurs sur étoffe et sur papier, peintres de décors, bijoutiers, orfèvres, potiers, verriers, tabletiers, brodeurs, tapissiers, garniers, relieurs, artisans, artistes, consolateurs qui nous donnez la joie des formes et des couleurs charmantes, bienfaiteurs des hommes, venez avec les peintres, les sculpteurs et les architectes. Avec eux, la main dans la main, acheminez-vous vers la cité future.

Elle nous annonce un peu plus de justice et de joie. Vous travaillerez en elle et pour elle. D'une société plus équitable et plus heureuse que la nôtre sortira peut-être un art plus aimable et plus beau ; artistes, artisans, unissez-vous, associez-vous ; étudiez, méditez ensemble. Mettez en commun vos idées et vos expériences. Soyez, à vous tous, mille et mille pensées manuelles et mille et mille mains pensantes, et travaillez dans la paix et l'harmonie.

ANATOLE FRANCE.

(« Vers les temps meilleurs »).

Conte du Samedi

LE NOUVEAU

Un monsieur aux vêtements extrêmement bien coupés, mais fort défraîchis, amène un petit garçon à l'école maternelle du quartier des Plâtriers, où la population est la plus pittoresque de Paris.

— Je vous recommande mon fils, madame la directrice ; il s'appelle André de Palmert, avec la particule ; on a mal écrit le nom sur la feuille d'admission. Je vous prierais de ne pas le laisser s'en aller seul ; sa mère ou la femme de chambre viendra le chercher.

Le nouveau est un bel enfant de cinq ans, blond, aux cheveux longs et bouclés. Il porte un col blanc à dentelle sur une veste marine en jersey soutaché, très chic, mais repris en maints endroits.

Il entre pour la première fois dans une école, et il n'a l'air ni gêné, ni dépaycé.

— C'est joliment grand, ici ! A la bonne heure, y a de quoi se retourner ! dit-il en voyant le préau.

Il parle d'une voix nette et hardie, à l'imitation de son père.

Dans la classe, Mlle Bord, l'institutrice adjointe, l'installe auprès d'elle à son bureau. Selon une très sage méthode, elle doit s'arranger pour connaître son caractère, sa famille, son sort actuel et pour adapter le nouveau immédiatement au milieu scolaire. Il faut que, dès le premier jour, cet enfant, si différent des autres bambins, « soit de l'école », comme eux.

Pour obtenir ce résultat, Mlle Bord possède la vibrante expérience, le génie féminin, et elle a aussi son beau visage aux traits purs de Minerve, son front majestueux, ses yeux de bonté haute, forte, sans gémissante pitié. Sa voix posée, harmonieuse, donne aux enfants l'impression d'être pris au sérieux et d'avoir affaire à quelqu'un de leur monde.

Tout de suite, le petit André, invité d'un mot et d'un sourire, attentif, l'a examinée de haut en bas.

— Comment t'appelles-tu ?

— Je m'appelle André de Palmert... Vous êtes la plus belle, vous, ici.

C'est fait ; l'enfant a subi une attraction définitive. Mademoiselle n'a plus qu'à prendre le ton de la causerie amicale et sans but déterminé.

— Qu'est-ce qu'il fait, ton papa ?

L'enfant avec importance :

— Il joue aux courses, Mademoiselle.

Aucun sentiment n'apparaît sur le visage de Mademoiselle.

— Il y a longtemps que tes parents habitent près de l'école ?

— Non, nous arrivons du quartier de l'Etoile. Nous avions un grand appartement avec une femme de chambre.

— C'est moins grand où tu es maintenant ?

— Oh ! là ! là ! deux petites pièces, au quatrième.

— Où loge donc la femme de chambre ?

— Nous n'en avons plus. Maman, c'est maman quand elle a son chapeau et son manteau, et c'est la femme de chambre quand elle est nu-tête avec un tablier.

— C'est toi qui a demandé à venir à l'école ?

— Ma foi, non ! Mais maman va chercher une occupation ; elle ne peut pas rester à rien faire dans un si petit logement. Alors, il faut bien se débarrasser de moi, dans la journée.

— Et avant l'Etoile, où habitais-tu ?

— On demeurait à Montmartre, je ne me rappelle plus le nom de la rue. Mais voilà : un jour, on a touché Tête-en-Lard, qui rapportait douze cents francs pour dix francs au pesage. Vous pigez ? On avait cinq louis dessus ; alors tout de suite on a déménagé.

— Qu'est-ce que tu sais faire ? Sais-tu écrire ?

— Je ne sais pas écrire, mais je sais dessiner des autos et des chevaux.

— Si je te donnais une ardoise, tu t'assiérais à une table et tu copieras le modèle d'écriture qui est au tableau.

— Non ! j'en veux pas de vot' ardoise. J'ai pas envie de travailler... Tiens, qu'est-ce que vous avez là, enveloppé dans du papier de soie ?

— Ah ! tu es bien curieux !... Mais au fait, si tu ne veux pas de mon ardoise, tu accepterais peut-être ce morceau de pain ?

— Oui, Mademoiselle, j'ai bien faim... Oh ! merci !...

— Je suis contente que justement tu aies faim ; en voilà une chance !

— Hier soir, papa est rentré des courses, ayant oublié d'apporter de quoi dîner. Maman était trop fatiguée pour descendre faire des commissions. J'y serais bien allé, mais papa m'a dit de me taire, et on s'est couché comme ça. Et ce matin, j'ai eu qu'un tout petit peu de lait. Vous savez, il est bon, vot' pain...

— Maintenant que tu as goûté, je parie que tu as changé d'idée. Vois un peu : tous les élèves sont en train d'écrire...

— Alors, faut écrire ? C'est l'uyau ?

— C'est l'uyau.

— Eh bien, donnez-la, vot' ardoise. Je vais essayer.

— Et si tu copies bien le modèle du tableau, tu gagneras des bons points.

— Ah ! on gagne aussi, dans vot' école ! Alors, dites donc, je fais comme papa : je mets sur ardoise...

La récréation commence. Mademoiselle se poste en surveillance sur le côté de la cour. Le nouveau reste auprès d'elle. Le grouillement de deux cents enfants l'impressionne et trouble l'idée qu'il a de sa propre force vis-à-vis du monde.

— Eh bien, André, tu ne joues pas ? demande Mademoiselle.

— Non ! Je ne joue pas avec ces gamins-là ; ils sont trop laids... Tout ça, c'est la pelouse, et nous, on est le pesage. Pas vrai, Mademoiselle ?

— Je ne comprends pas. Tous les enfants sont pareils.

— Non, voyons ! Y a un tas de filles qui ont les cheveux tout coupés, tandis que moi j'ai des grands cheveux.

— Ah !

— Et les garçons, ce que je les trouve tocards !

— Ah !

— Tenez ! celui-là que les autres appellent Tricot, ce qu'il est risible avec sa veste toute déchirée et ses joues comme une vieille femme ; c'est le plus vilain de tous. Vous riez pas ?

— Non.

— Vous ne parlez plus ?

— Non.

— Vous ne regardez plus ?

— Non.

— Vous regardez Tricot ?

— Oui, il me plaît, Tricot.

— Et moi ?

— Pas de réponse.

— Oh ! là ! là ! ce que c'est embêtant les femmes, quand ça se met à boudier !... Hé ! là-bas, Tricot ! Veux-tu être ami ?... En v'là une Mademoiselle qu'est volontaire ! Faut écrire sur l'ardoise, faut être ami avec les autres... Est-ce que tu l'aimes toi, Tricot, cette Mademoiselle, avec sa figure qu'est comme une statue ? Ah ! tu l'aimes ? Moi, je la déteste !... Tu vois elle ne me regarde plus, elle ne sait plus que je suis là... J'ai envie de pleurer, parce que moi, je suis tout petit... et je suis perdu, j'ai plus personne, si elle est fâchée... Est-ce que je savais moi ? Elle dit : « Ah » et elle tourne la tête. Alors ça vous fait froid, comme si elle s'en allait... Je m'ai moqué de toi, c'était sans être méchant, mon petit Tricot ; tu vois, je fais des yeux comme elle, je ne te trouve pas vilain du tout... On est forcé de la regarder tout le temps et de faire des yeux comme elle. Viens avec moi auprès d'elle, mon petit Tricot... M'moiselle ! M'moiselle !

— Qu'est-ce qu'il y a, monsieur André ?

— J'aime bien Tricot, maintenant, et tous les autres aussi.

— A la bonne heure ! Ça ne m'étonne pas ; je pensais bien que tu étais aussi gentil qu'eux tous.

— Dites donc, je vais jouer avec eux, vous me regarderez.

— Oui.

— Tout pareil à eux ?

— Tout pareil.

— Ohé ! ohé ! les amis, j'en suis, j'en joue ! Cavaliers Tricot !

L'engagement se fait tout de suite ; c'est le nouveau, c'est André qui est le loup et toute une bande de chiens le poursuit. Il court, il a plus de sang que les autres gamins, il échappe. Mais il ne peut se dispenser de chercher les yeux de Mademoiselle ; c'est sa perte, un ralentissement, et le voilà pris ; la meute hurlante l'entoure.

Il a rencontré le regard souverain ; alors oubliant la nécessité de se défendre, il ouvre les bras.

Electriquement, la meute prend aussi le mot d'ordre aux yeux de Mademoiselle et elle oublie qu'elle doit dévorer. Il faut pourtant une mêlée finale ; le loup et les chiens fraternisent en une joyeuse fricassée de museaux.

LÉON FRAPIE.

Notre Feuilleton

Les Nuits blanches

par TH. DOSTOEVSKY

(Suite)

Lorsque les pâles rayons de l'aurore traversent les fenêtres et éclairent la chambrette triste de notre rêveur d'une lueur vague, indéfinissable, il se jette fatigué, épuisé, dans son lit et s'endort sanglotant de joie, l'esprit maladivement surexcité. Oui, Nastenka, on peut se tromper alors et croire qu'une véritable passion agite son âme, que la réalité existe dans ses rêves insensés. Quelle erreur. Ainsi l'amour a pénétré dans son cœur avec son inéprouvable joie, ses souffrances aiguës...

Mais regardez-le ! Croirez-vous que réellement il n'a jamais connu celle qu'il aime tant dans ses songes ? N'a-t-il réellement vu cette femme que fantôme séduisant, et n'a-t-il seulement rêvé sa passion ? Qui sait ? Ils ont peut-être vécu tous les deux, la main dans la main, les années de leur vie seuls, loin du monde, ayant uni à jamais leurs existences ?

N'était-ce qu'un rêve ce jardin triste, sauvage, solitaire, où tous deux souvent vécurent leur solitude, dans l'espérance, le désespoir et l'amour tendre éternel. Et cette petite maisonnette où elle vécut si longtemps avec son époux, vieillard morne ; toujours muet et haineux, les poursuivant, eux, timides comme des enfants, dans leur passion dissimulée. Comme ils souffraient et combien grandes étaient leurs craintes ! Leur passion était innocente et pure, les hommes étaient méchants ! Ce n'est donc pas elle qu'il rencontra beaucoup plus tard, loin des frontières de sa patrie, sous un ciel étranger. C'était dans une ville immortellement belle, au bruit joyeux d'un bal, sur le balcon d'un palais, embaumé de myrtes et de roses. Elle le reconnut de suite, ôta rapidement son masque et murmura : « Je suis libre. » Et, toute tremblante, elle tomba dans ses bras et tous deux serrés l'un contre l'autre, oublièrent leurs souffrances, leur séparation, le trop vieux époux et le jardin triste de la patrie lointaine. Le petit banc aussi avait disparu de leur souvenir, ou, dans un dernier baiser passionné, elle s'arracha à ses caresses, follement douloureuses...

Vous comprenez maintenant, Nastenka, pourquoi ce rêveur rougit, reste confondu de timidité lorsque son ami, un homme plein de santé, gros, gras, joyeux, ouvre sa porte et crie : « Eh ! frère, moi j'arrive de Pavlovsk ! » Dieu, le vieux conte, le vieux époux est mort, le bonheur est enfin possible et voilà des hommes qui vous viennent de Pavlovsk !

Je me tus pathétiquement, ayant terminé mon pathétique récit. Je me souviens que je voulus rire d'un rire fou, car je sentais déjà en moi mon mal habituel : ma gorge se serrait, mon menton tremblait et mes yeux se mouillaient de larmes...

J'espérais que Nastenka m'écouterait, ses yeux intelligents grands ouverts, riait de son rire jeune et gai, et je regrettais déjà d'avoir trop parlé, trop raconté ce qui bouillonnait en mon âme. Il y avait longtemps que je condamnais ma vie de rêves et maintenant en ouvrant ainsi mon cœur je n'espérais pas être compris. Mais, à mon grand étonnement, Nastenka, après être restée un instant silencieuse, me serra la main timidement et demanda :

— Vous avez réellement vécu cette vie ?

— Toujours, Nastenka, répondis-je, et je pense qu'ainsi je mourrai.

— Non, c'est impossible, dit-elle inquiète ; cela ne sera pas ; mais moi-même vivrai-je donc toujours près de ma grand-mère ? Savez-vous qu'il est très malsain de vivre ainsi ?

— Oui, Nastenka, je le sais, m'écriai-je, ne retenez plus ma pensée. Je n'ignore plus que j'ai perdu mes meilleures années. Je souffre de cette certitude, et d'autant plus maintenant que Dieu vous a envoyée à moi, vous, mon bon ange, pour me le dire et me le prouver. Tandis que je vous parle, il me semble étrange de penser à l'avenir, qui représente la solitude, toujours cette même vie inutile et morne. Et quel pourra être désormais le sujet de mes rêves, puisque j'ai vécu la réalité du bonheur près de vous. Oh ! soyez bénie, petite amie, pour ne pas m'avoir repoussé et m'avoir permis de vivre deux soirées dans ma vie.

— Oh ! non, non, s'écria Nastenka ; et des larmes brillèrent dans ses yeux. Non, cela ne sera pas. Nous ne nous séparerons point ainsi. Qu'est-ce donc que deux soirées ?

— Oh ! Nastenka, si vous saviez comme vous m'avez réconcilié avec moi-même. Je ne me jugerai plus si mal qu'auparavant, je ne penserai plus avoir commis un péché, un crime dans ma vie, puisque cette vie est un péché. Et ne croyez pas que j'exagère, car réellement j'ai des minutes effroyables de tristesse ; je suis convaincu alors qu'il m'est impossible de commencer une vie véritable ; j'ai perdu toute connaissance, toute conscience du réel, et mes heures de réveil après des nuits fantastiques me sont terribles. Cependant, je vois, comme autour de moi, la foule humaine rouler dans le tourbillon de la vie, de la vie réelle qui ne s'évanouit pas encore comme un songe, de la vie qui se renouvelle continuellement, toujours jeune.

(A suivre).

Cinéma de la Paix, St-Imier
Téléphone 138
Samedi soir à 8 1/4 heures
Dimanche, à 3 heures et à 8 1/4 heures
Programme de Gala

La Naissance d'une Nation

Formidable drame historique américain
8 parties en une seule représentation
Durée de la pièce : 3 heures

Ce film est la représentation fidèle des événements qui bouleversèrent l'Amérique vers le milieu du XIX^e siècle. En 1860, ce pays fut le siège de gigantesques guerres civiles, dont naquirent les Etats-Unis. Avant cette époque, les habitants des Etats du Nord, dits de l'Union, ainsi que ceux des Etats du Sud, appelés les Confédérés, vivaient paisiblement, mais il y avait cependant entre eux une cause de dissentiments. C'était la question de l'esclavage, qui fut la cause directe de la guerre de Sécession. Par suite de la victoire des Etats du Nord, l'esclavage fut aboli, d'où naquit la nouvelle nation des Etats-Unis d'Amérique.

Prix réduits malgré les frais considérables

En préparation : Le drame de Mayerling
Le prince héritier Rodolphe d'Autriche

Société Coopérative de Consommation
ST-IMIER et Environs 9280

Nous offrons, livrable à l'arrivée des wagons :

Briquettes Union de 50-450 kg. fr. 8.— les 100 kg.
» 500-1000 » 7.80 »

Anthracite belge, 30/50 ou autre calibre
de 50-450 kg. fr. 13.20 les 100 kg.
de 500-1000 » 13.— »

Nous nous recommandons également pour les
Coke de la Ruhr et autres, gros et calibré
Houille gros morceaux et calibré.
Coke de l'usine à gaz, au prix de l'usine.

Donnez vos commandes de bois, hêtre et sapin, assez tôt, c'est le meilleur moyen d'être bien servi. Pour de plus amples renseignements sur la situation du marché du combustible, prière de voir la „Coopération“ qui paraîtra cette semaine.

Restaurant Terminus St-Imier
Samedi à 7 h. — Dimanche à 2 et 8 h. 9303

Oberland **CONCERT** Blümlisalp

Famille Siegenthaler

6 personnes en costume national Partout beaucoup de monde et de plaisir

Danses nationales - Musique Oberland-Jodler et Chanteurs nationaux

Occasion pour chacun de passer quelques heures agréables

Attention aux contrefaçons!

Il n'y a pas de produit similaire ou d'imitation remplaçant le

(Marque déposée) **Lysoform** (Marque déposée)

et nous prions le public de ne pas accepter d'autre produit sous prétexte que le Lysoform fait défaut, car il ne manque pas. 9117

Pour renseignements et vente en gros :
Société suisse d'Antiseptie Lysoform Rue de Genève LAUSANNE

FEUILLETON DE LA SENTINELLE 28

TRAVAIL

PAR EMILE ZOLA

(Suite)

Puis, lorsqu'il connut la situation du ménage, ces deux seuls millions qui leur restaient, dont ils cherchaient le placement avantageux, il élargit encore son plan, il eut avec son cousin plusieurs entrevues, pendant lesquelles il se montra si convaincu, si plein d'intelligence et de force, qu'il finit par le convaincre.

C'était tout un plan de génie : profiter de la catastrophe, acheter l'Abime un million, lorsqu'il en valait deux, y organiser la fabrication des aciers fins, ce qui donnerait rapidement des bénéfices considérables.

Ensuite, pourquoi les Boisgeline n'achetaient-ils pas la Guerdache ? Dans la liquidation forcée qui allait être faite de la fortune des Quirignon, ils l'auraient aisément à cinq cent mille francs, alors qu'elle en avait coûté huit cent mille.

Sur ses deux millions, Boisgeline aurait encore cinq cent mille francs, qu'il mettrait dans l'exploitation de l'usine ; et lui, Delaveau, s'engageait formellement à décupler le capital, à lui servir des rentes de prince. Le ménage quitterait Paris, vivrait largement à la Guerdache, d'une vie heureuse, en attendant que la fortune colossale qu'ils

CONFEDERATION SUISSE

Emprunt 6% des Chemins de fer fédéraux

pour l'électrification, 1921, de fr. 100,000,000.—

remboursable le 15 Juillet 1931 sans avis préalable

Extrait du prospectus :

Prix d'émission : Le pair. Titres de fr. 500.—, 1000.— et 5000.— munis de coupons semestriels aux 15 janvier et 15 juillet

Les obligations de cet emprunt constituent une dette directe des Chemins de fer fédéraux ; la Confédération Suisse en est responsable avec toute sa fortune.

Dans le cas où les souscriptions dépasseraient fr. 100,000,000.—, le Conseil Fédéral se réserve d'augmenter le montant de l'emprunt.

Le Département Fédéral des Finances :
BERNE, le 17 mai 1921. J. Musy.

L'emprunt a été pris ferme par le Cartel de Banques Suisses et l'Union des Banques Cantoniales Suisses. Les souscriptions sont reçues, du 18 mai au 2 juin 1921, par ces groupes de banques, ainsi qu'après de la Banque Nationale Suisse et de toutes les banques, maisons de banque et caisses d'épargne en Suisse, chez lesquels le prospectus peut être obtenu. La libération des titres attribués devra avoir lieu du 4 juin jusqu'au 15 juillet 1921, sous déduction des intérêts à 6% l'an. Lors de la libération, les souscripteurs recevront des bons de livraison qui seront échangés aussi rapidement que possible contre les titres définitifs.

Berne, Genève, Zurich, Bâle, St-Gall, Lausanne, Soleure et Bellinzone, le 17 mai 1921.

9298 **Le Cartel de Banques Suisses. L'Union des Banques Cantoniales Suisses.**

Au Progrès

Rayon de Tissus

Voile coton grande largeur depuis 3.90 le mètre 9344

Tissu-Eponge coton, riche assortiment de teintes, gr. largeur, depuis 6.90 le mètre

Nous offrons à titre de réclame 9342

Bottines pour Messieurs

Peau cirée, N° 40-48 . . . Fr. 19.50
Box-calf, 2 semelles, N° 40-46 . . » 28.50
Box-calf, 2 semelles, N° 41-46 . . » 29.80

Marchandise suisse sans concurrence

Chaussures Kurth & C^{ie}
La Chaux-de-Fonds
2, Rue de la Balance, 2
Téléphone 22.91

Ouvriers, favorisez les négociants qui insèrent des annonces dans votre journal

Casino de la Rotonde, Neuchâtel

Samedi 21 mai, à 20 1/4 h.
Vu l'immense succès obtenu mercredi soir, seconde et dernière représentation du vaudeville-opérette de Victor ROGER,

Les 28 Jours de Clairette
au bénéfice du grand premier comique de la troupe,
M. Antoine RIKAL 9331

Prix des places habituels.
Location chez Foetisch frères.

Théâtre de Neuchâtel
Lundi 23 mai, à 20 h. 15

Un seul Récital de chant
donné par
M. Carlo BERTOSSA
ténor de l'Opéra de Monte-Carlo et de l'Opéra-Comique de Paris
Au piano : M. Frédy Prokeach
Prix des places : Fr. 5.—, 3.—, 2.—
Location chez Foetisch frères et le soir au Théâtre 9332

H. BAILLOD S. A.
NEUCHATEL

Outils aratoires
Prix du jour 8098

Apollo
Neuchâtel
Jardin Anglais
Du 20 au 26 mai 1921

Un programme de gala
William Russel
dans sa plus parfaite production :

JACK
a le diable au corps

Grande comédie sportive en 6 actes
dans laquelle les coups de théâtre se succèdent plus passionnants et plus sensationnels les uns que les autres

Charlot soldat
45 minutes d'incroyable fou-rire
Une nouvelle copie a été reproduite

Pathé-Revue
Le lac de Côme
Aux courses à Biskra
La toilette de la Geiska, etc.

Dès vendredi :
Le Cirque des 4 Diables
En 6 actes

Eau-de-Vie
de fruits

garantie pure, 1^{re} qual., fr. 2.10 le litre, à partir de 5 litres. Contre remboursement. Si possible envoyer bonbonnes. A partir de 10 litres, franco station destinataire. JACOB KUNZ, Brugg près Bienne. 9005

Téléphone Compteurs 3 minutes, prix fr. 17.
Régulateurs et Réveils ZENITH. Exclutivité de vente ; Maison SAGNE-JUILLARD, Huguonin-Sagne, succ. 7657

fatuité victorieuse, dans la tranquille condescendance qu'il mettait à régner sur Beauclair.

Delaveau s'était installé à l'Abime, où il occupait l'ancien logis de Blaise Quirignon, avec sa femme Fernande, et leur fillette Nise, à peine âgée de quelques mois. Lui avait alors trente-sept ans, et sa femme vingt-sept. Il l'avait connue chez sa mère, une maîtresse de piano, qui habitait le même palier que lui, au fond d'une maison noire de la rue Saint-Jacques. Elle était d'une beauté éclatante, si belle et si souveraine, que, pendant plus d'une année, lorsqu'il la rencontrait le long des marches, il se serrait contre le mur, tremblant, en garçon honteux de sa laideur et de sa pauvreté. Puis, des saluts s'échangèrent, une intimité commença, la mère lui confia qu'elle avait habité douze ans la Russie et que cette fille, d'une magnificence de reine, était le seul cadeau qu'elle en avait rapporté, après avoir été séduite par un prince, dans le château où elle était institutrice. Certes, le prince, qui l'adorait, l'aurait comblée d'une royale fortune ; mais il était mort, tué par accident d'un coup de feu, au soir d'une chasse ; et la triste femme, revenue sans un sou à Paris, avec sa petite Fernande, n'avait pu qu'y reprendre ses leçons, l'élevant grâce à un travail acharné, rêvant quand même pour elle quelque prodigieux destin.

Fernande, bercée d'adulations, convaincue que sa beauté la destinait à un trône, s'était heurtée à la misère noire, aux bottines qu'on ne savait comment remplacer, aux robes et aux chapeaux qu'il fallait sans cesse refaire soi-même. Une colère de chaque heure l'avait envahie, un tel besoin de victoire, que, depuis l'âge de dix ans, elle n'avait pas vécu un seul jour sans apprendre la haine, l'envie, la cruauté, amassant en elle d'extraordinaires forces de perversion et de destruction. Ce qui l'acheva, ce fut d'avoir cru que sa beauté vaincrait quand même, par sa propre toute-puissance, au point qu'elle eut la sottise de se donner à un homme, à un maître de la fortune et du pouvoir, qui, le lendemain, la lâcha.

Cette aventure, ensevelie au fond le plus amer de son être, devait lui enseigner le mensonge, l'hypocrisie et la ruse, qu'elle n'avait point encore. Elle se jura bien de ne pas recommencer, elle gardait trop d'ambition pour tomber à la galanterie. C'était la faillite de la beauté, il ne suffisait pas d'être belle, il fallait trouver l'occasion de l'être, rencontrer l'homme qu'on ensorcelait, dont on faisait sa chose obéissante. Et, sa mère étant morte, d'avoir couru le cachet un quart de siècle, dans la boue de Paris, pour lui gagner à peine du pain, elle sentit naître l'occasion, elle se trouva en présence de Delaveau, pas beau, pas riche, qui offrait de l'épouser. Elle ne l'aimait pas, mais elle le sentait très amoureux d'elle, sa décision fut prise d'entrer à son bras dans le monde classé des honnêtes femmes, où il serait pour elle le soutien, le moyen. Il dut lui acheter un trousseau, il l'accepta nue, avec la foi exaltée d'un dévot qui ne désirait d'elle que la déesse. Et, dès ce moment, la destinée s'accomplissait, telle que Fernande l'avait voulue.

Deux mois ne s'étaient pas écoulés, depuis le jour où son mari l'avait introduite à la Guerdache, qu'elle y séduisit Boisgeline, auquel elle céda brusquement, un soir, après avoir étudié avec soin le cas.

(A suivre).